

Rapport de la Commission MEDICALE

Saison 2009-2010

Par le Docteur Yves Jarrousse

Deux parties dans ce rapport :

- 1- *Bilan d'activité*
- 2- *Mes inquiétudes*

Bilan

Comme chaque année, j'ai assuré la présence médicale sur les compétitions pour lesquelles j'ai été sollicité.

J'ai participé d'autre part aux réunions de la commission médicale fédérale.

J'ai fait parvenir, via le Comité Régional, aux présidents des clubs, les consignes concernant les nageurs à propos des AUT ainsi que celles concernant les nageurs hors pôles accédant aux listes.

Je dois participer le 6 décembre prochain à une commission médicale au cours de laquelle de nouvelles indications nous seront données. Je ne manquerai pas de les répercuter auprès des intéressés.

Inquiétudes

Grande inquiétude d'avoir constaté aux Championnats de France de Canet l'absence de présence médicale structurée, pendant cette compétition à risque majeur étant donné l'âge de certains compétiteurs et l'inconscience de certains spectateurs (âge variant de 3 mois à 90 ans).

Même inquiétude lors des championnats de France minimes à Béthune, par ailleurs semble-t-il bien organisés, où il n'y avait aucune présence médicale ou sanitaire.

Une nageuse de notre comité a fait un malaise très sévère qui a dû être géré par les entraîneurs secouristes présents sans accès à l'oxygène, sans accès à un défibrillateur. Le malaise s'est avéré être vagal. Je préfère ne pas penser à ce qui aurait pu arriver s'il avait été cardiaque.

Les organisateurs de compétition doivent être conscients du risque qu'ils font prendre aux compétiteurs d'autant plus lorsqu'ils sont à risque. Ils doivent bien être conscients du risque judiciaire qu'ils prennent et font prendre à leur club en cas d'accident grave sans parler de la responsabilité morale.

Inquiétude encore de ne rencontrer aucun successeur potentiel à mon poste de médecin régional fédéral, poste que j'assume depuis près de 30 ans.

Inquiétude enfin du fait du peu d'enthousiasme de mes confrères à s'investir dans une commission médicale régionale.